

Thierry Lavit présente le projet de renaturation du Lac Vert à Paris



Légende : Thierry Lavit présente le projet du Lac vert au Ministère de l'écologie à Paris.

Le projet de renaturation du Lac Vert a été sélectionné par le bassin Adour-Garonne pour être présenté aux rencontres des comités de bassin au niveau national.

Thierry LAVIT, Président du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) et maire de Lourdes, accompagné de Valérie PALLUT (directrice du PLVG), a présenté le résultat de ce projet à ces rencontres qui se sont tenues le 9 novembre à Paris, en présence de la secrétaire d'Etat, Bérange COUILLARD, auprès du ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, chargée de l'écologie et des 7 présidents des comités de bassin.

Ce projet réalisé pour les études et travaux par le PLVG, est porté en partenariat avec la Fondation Préservation Patrimoine Pêche, la Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées et grâce au soutien financier



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie. Ancienne gravière, transformée en base de loisirs au niveau des communes de Geu et d'Agos-Vidalos, le site avait été détruit par les inondations de 2013.

Après l'acquisition du terrain par la Fondation des Pêcheurs et le lancement des travaux préparatoires réalisés par la Brigade Verte du PLVG, l'année 2021 a été marquée par le lancement des travaux de renaturation du Lac Vert pour restaurer la dynamique naturelle du gave, reconnue au niveau national.

Les objectifs visés étaient multiples : retirer un enjeu vulnérable (la base de loisirs), améliorer le fonctionnement du Gave en restaurant des espaces de mobilité et des zones inondables, limiter l'impact des crues sur les zones à enjeux en aval (Geu/Ger, Lourdes) et devenir un site pédagogique pour le public.

Les différentes phases de chantier se sont succédées entre février et septembre 2021. La période a ainsi permis de procéder au démantèlement de la base de loisirs, au terrassement pour la création de 2 zones humides et la suppression d'anciens merlons, au déplacement d'enjeux hors zones à risques d'inondations, à l'aménagement d'un promontoire, à la mise en place d'ouvrages hydrauliques et à la revégétalisation des zones de travaux.

Il s'agit aujourd'hui du plus gros projet de renaturation d'un site naturel sur notre territoire et une telle opération, développée sur 8 hectares au service de la protection de la biodiversité pyrénéenne, reste encore exemplaire au niveau national.

L'aménagement du site en chiffres

- > 1m² de terrain renaturé = 1m³ d'eau récupéré
- > 8 mois de travaux,
- > 11 habitats petites faunes,
- > 2 catiches (habitats loutre),
- > 5 mares aménagées,
- > 2 000 T de matériaux inertes gérés sur site (bétons),
- > 150 T de déchets divers traités (plastiques, anciens réseaux, ferrailles...),
- > 347 640 € HT de travaux,
- > 10 000 m³ de zones humides recréées,
- > 15 000 m³ de matériaux décaissés et criblés pour leur réutilisation sur site, dont 8 000 m³ réinjectés dans le grand lac pour la création de hauts fonds favorables aux plantes aquatiques.

Fraternellement,
Thierry LAVIT